FONDS DE DOTATION
TOUROPARC CONSERVATION

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Olivier Gaudin

24, rue du Moulin - 69700 GIVORS
Téléphone 04 78 73 03 44 - Télécopie 04 78 73 55 92

COMMISSAIRE AUX COMPTES (COMPAGNIE REGIONALE DE LYON)

FONDS DE DOTATION
TOUROPARC CONSERVATION

Fonds de dotation régie par la loi du 4 août 2008
Siège social : La Maison Blanche
71570 ROMANECHE-THORINS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux membres du Conseil d'Administration,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'Administration, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds de dotation TOUROPARC CONSERVATION, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Givors, le 28 mai 2014

Le commissaire aux comptes

Olivier GAUDIN

cerfa N° 11937*03

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).

1

BILAN - ACTIF

D.G.I. N° 2050 1

Désignation de l'entreprise : TOUROPARC Conservation — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 400 allée du parc - 71570 ROMANECHE-THORINS — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 523 903 532 — Code APE :

Déclaration souscrite en €			Exercice N, clos le : 31/12/2013				31/12/20N-1
			Brut		Amortissements, provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)		AA				0	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		0	
	Frais de recherche et de développement*	AD		AE		0	
	Concession, brevets et droits similaire	AF		AG		0	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		0	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		0	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		0	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		0	
	Constructions	AP		AQ		0	
	Installations techniques, matériels et outillage industriels	AR		AS		0	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		0	
	Immobilisations en cours	AV		AW		0	
	Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	AX		AY		0	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évalués par mise en équivalence	CS		CT		0	
	Autres participations	CU		CV		0	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		0	
	Autres titres immobilisés	BD		BE		0	
	Prêts	BF		BG		0	
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		0	
	TOTAL (II)	BJ	0	BK	0	0	0
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		0	
	En cours de production de biens	BN		BO		0	
	En cours de production de services	BP		BQ		0	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		0	
	Marchandises	BT		BU		0	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		0	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés* (3)	BX	5 675	BY		5 675	3 979
	Autres créances (3)	BZ		CA		0	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		0	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		0	
	Disponibilités	CF	20	CG		20	1 350
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance* (3) (E)	CH		CI		0	
	TOTAL (III)	CJ	5 695	CK	0	5 695	5 329
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (IV)	CL				0	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				0	
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				0	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 695	1A	0	5 695	5 329

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an — CP — (3) Part à plus d'un an — CR

Clause de réserve de propriété : — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

cerfa

N° 11937 * 03

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).

2

BILAN - PASSIF avant répartition

D.G.I. N° 2051 1

Désignation de l'entreprise : TOUROPARC Conservation

	(Ne pas reporter le montant des centimes)*		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Fonds associatif	DA	4 252	1 853
	Primes d'émission, de fusion, d'apports, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuations des cours) B1	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)* EJ	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	328	2 400
	Subvention d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
	TOTAL (I)	DL	4 580	4 253
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO	0	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	0	0
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières diverses (Dont emprunts participatifs) EI	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 115	1 076
	Dettes fiscales et sociales dont IS 19N = IS 19N-1 =	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		2 000
	TOTAL (IV)	EC	1 115	3 076
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 695	7 329

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont: Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont: Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont: Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme*	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

cerfa

N° 10167 * 05 (3)

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

D.G.I. N° 2052 [1]

Désignation de l'entreprise : TOUROPARC Conservation

		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Dons collectés	FA	0	FB		FC	0	0
	Production vendue – biens*	FD		FE		FF	0	
	Production vendue – services*	FG		FH		FI	0	
	Chiffre d'affaires nets*	FJ	0	FK	0	FL	0	0
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subvention d'exploitation					FO	26 321	19 265
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	26 321	19 265
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Achats et charges externes					FV	6 688	6 890
	Honoraires					FW	2 227	1 075
	Dons versés					FX	17 000	8 800
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – sur immobilisations : – dotations aux amortissements*					GA		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – sur immobilisations : – dotations aux provisions *					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	25 915	16 765
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	**406**	**2 500**
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	0	0
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	78	100
	Différence négative de change					GS		
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	78	100
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	**-78**	**-100**
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV +V - VI)					GW	**328**	**2 400**

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 10947 * 03 (4) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)** D.G.I. N° 2053 [1]

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : TOUROPARC Conservation

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB		
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	0	0
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	0	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices*	(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		HL	26 321	19 265
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		HM	25 993	16 865
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	328	2 400

REMVOIS				
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	- crédit-bail mobilier *	HP		
	- crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (8)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits à des organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 Obligatoires A9			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :

Exercice N	
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnelles

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

Exercice N	
Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

FONDS DE DOTATION TOUROPARC CONSERVATION
71570 ROMANECHE THORENS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Constitution, Capital

Le fonds de dotation Touroparc Conservation a été constitué en avril 2010.
Il a été constitué sans dotation initiale.
Une dotation pourra être constituée par l'affectation d'une partie des ressources acquises lors d'un exercice comptable. Conformément aux statuts, la dotation est alors consomptible et le fonds pourra disposer des revenus de cette dotation.

Recettes

Le fonds ne fait pas appel à la générosité du public au sens de la loi du 7 août 1991.
Sur l'exercice 2013, les dons comptabilisés en gains divers proviennent essentiellement des contributions versées par la société René Livet (Touroparc).
Aucune convention n'a été conclue par le fonds de dotation au cours de l'exercice.
Il n'y a pas eu d'actions financées par le fonds.
Les fonds récoltés au cours de l'exercice s'élèvent à 26 321 euros et correspondent à des dons manuels non affectés et enregistrés en subvention d'exploitation.
Le fonds de dotation a versé au cours de l'exercice pour 17 000 euros de dons se décomposant de la façon suivante :
- Association RENIALA : 5 000 euros
- Association KALAWEIT : 4 500euros
- Association CCSC : 5 000 euros
- EAZA Southeast Asia : 2 000 euros
- Association TONGA Terre d'Accueil : 500 euros

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

- Immobilisations : Néant
- Provisions : Néant